



Référence bibliographique :
Éric Van Overstraeten, "Être *juste*, juste là", *lieuxdits*#19, novembre 2020, p. 3.

La revue lieuxdits
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Loci)
Université catholique de Louvain (UCLouvain).

Éditeur responsable : Le comité de rédaction, place du Levant, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Comité de rédaction : Damien Claeys, Gauthier Coton, Corentin Haubruge,
Pierre Laconte (invité), Nicolas Lorent, David Vanderburgh (invité)
Conception graphique : Nicolas Lorent



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

 **UCLouvain**

Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme – Loci



Être *juste*, juste là

Innovations nécessaires au rétablissement de l'équilibre environnemental

*Éric Van Overstraeten,
Doyen de la faculté Loci*

En 1992, à l'entame d'une conférence, Yves Lepère, professeur émérite de notre université, terminait l'introduction de son exposé par cette phrase insolite : "Paysage est architecture. À nous d'y voir clair pour être *juste* dans ce juste là."

Ce "juste là" demande de trouver un équilibre.

Un terrain naturel de 40 ha, avant d'être urbanisé, offre à une société toute une série de services. Il récolte les eaux de pluie, les filtre et nourrit les nappes phréatiques, il produit la nourriture pour les hommes, récolte l'énergie solaire et la transforme, il capte le carbone et produit de l'oxygène. Les quatre éléments, eau, terre, air et feu (énergie solaire) sont une ressource initiale.

Pour être *justes* dans ce "juste là", après nos interventions humaines quelles qu'elles soient, ne devrions-nous pas rétablir l'équilibre et rendre à la nature ce qui lui appartient ? Rétablir l'équation entre l'avant et l'après, en compensant les pertes naturelles par des gains, voire en utilisant plus harmonieusement les ressources déjà présentes ?

Si un tel terrain, comme le site de *Athéna-Lauzelle*, capte par an 380 000 m³ d'eau potable, soit la consommation annuelle moyenne de 9 500 habitants, après intervention, il serait juste que cette capacité soit restituée — plutôt qu'évacuée, jetée. Il en est de même pour la production agricole, pour la réception et la transformation de l'énergie solaire, pour la mutation du carbone en oxygène. L'eau, la terre, l'air, et l'énergie potentielle d'un terrain, devraient être étudiés en amont de toute intervention. Être *justes* dans ce *juste* là, c'est rétablir l'équilibre, l'adéquation entre l'avant et l'après.

Les rapports des incidences environnementales, les études d'impact... arrivent *après* la réalisation de l'avant-projet. Elles sont palliatives. L'étude des potentialités qu'offre un terrain, devrait nourrir la conception et ne plus générer de compensation boiteuse en phase de réalisation.

Notre société, en plein déséquilibre environnemental, cherche de nouveaux paradigmes, de nouvelles visions du monde. À notre échelle de concepteur de l'habitat au sens large, nous devrions repenser le moteur d'un projet,

en dehors de la règle de l'offre et de la demande, mais plutôt en nous posant correctement la question de ce qui est juste, à projeter dans ce "juste là".

En amont de cette question, me revient, un aphorisme lourd de sens qui s'accroche à ce processus de projet de *Athéna-Lauzelle* : "Il est plus facile de faire, que de savoir ce qu'il ne faut pas faire." Avance-t-on toujours par essais et erreurs, ou peut-on anticiper de manière plus juste ?

Si, avant d'envahir des terrains libres d'habitat par nos projets de développement, nous regardions ce que nous avons déjà produit, et améliorions ce qui le demande par de meilleures analyses, nous pourrions atteindre les mêmes objectifs plus efficacement. Et dans les termes *réutilisation, réhabilitation, transformation, rénovation, démolition-reconstruction*, nous pourrions trouver l'innovation nécessaire au rétablissement de l'équilibre environnemental.

Cela implique un travail de communication important auprès de nos décideurs politiques, qui passe par la mise en place d'un enseignement et d'une recherche en urbanisme et aménagement du territoire à la hauteur de ces ambitions. Les voisins de la Communauté française de Belgique — la France, l'Allemagne, la Flandre — l'ont bien compris et offrent un enseignement complet, Bac et Master en ces domaines. En Communauté française, nous restons à la traîne avec nos Master 60 de spécialisation.

Nous devons rattraper ce retard. Notre faculté Loci y travaille.